

Montrouge, le 28 août 2013

## INFORMATION A L'ATTENTION DES CLUBS

La fédération souhaite informer l'ensemble de ses clubs que, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les casques de protection utilisés lors des compétitions Pupilles et Benjamins ne seront plus mis à disposition par la fédération.

Ceci s'appliquera lors des prochaines compétitions nationales, à savoir :

La Coupe de France Combats Pupilles des 10 et 11 mai 2014 ;  
La Coupe de France Combats Benjamins des 17 et 18 mai 2014 ;

Ainsi, lors de ces compétitions, les casques devront être fournis aux compétiteurs directement par leurs clubs afin d'assurer une meilleure propreté de ces protections.

Pour ce faire, un responsable par club sera autorisé à accéder à l'aire de compétition afin d'assurer la gestion et la désinfection de leurs propres casques.

Il est important de noter que les plastrons et les ceintures, qui présentent moins de risque en matière d'hygiène, seront toujours fournis par la fédération.

Comptant sur votre compréhension,

LE SERVICE COMPETITION